



# Les bibliothèques gouvernementales québécoises et le projet de loi 37

PAR VÉRONIQUE CAYOUCETTE

**L**e 18 septembre dernier, M. Christian Dubé, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, présentait à l'Assemblée nationale le projet de loi 37 visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) et Infrastructures technologiques Québec (ITQ). Jusque-là, rien de dramatique. Mais voilà, le projet de loi, par la création de ces deux entités, prévoit également l'abolition du Centre de services partagés du Québec (CSPQ). Or, le CSPQ, c'est plusieurs directions, dont celle des services de bibliothèque.

Le projet de loi prévoit à l'article 90 que le président du Conseil du trésor devient d'office responsable de tout service offert ou rendu par le CSPQ et qui n'est pas lié à une fonction confiée selon le cas au CAG, à l'ITQ et à l'Agence du revenu du Québec (ARQ). Ce serait donc dire que les services de bibliothèques – on parle ici du Réseau informatisé des bibliothèques gouvernementales (RIBG) et de la Bibliothèque Cécile-Rouleau – deviendraient la responsabilité du président du Conseil du trésor.

Lors des consultations particulières préalables à l'étude du projet de loi, le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) ainsi que le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) indiquaient que l'intention du gouvernement serait de transférer à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) les services de la Direction des services de bibliothèques<sup>1</sup>.

Évidemment, ce transfert serait une mauvaise décision, et ce, entre autres pour les raisons suivantes :

- Les bibliothèques gouvernementales québécoises ont un mandat totalement différent de BANQ.
- Les employés des ministères et organismes gouvernementaux (M/O) ont besoin de services de proximité pour répondre à leurs besoins spécialisés.
- La bibliothèque Cécile-Rouleau dessert un peu plus de 20 M/O qui seraient laissés sans services adéquats.

- Le RIBG est le réseau qui gère le progiciel de bibliothèques utilisé par ses membres (environ 20 bibliothèques et centres de documentation gouvernementaux) et qui produit le catalogue collectif CUBIQ. Qu'advierait-il de ce service pour les bibliothèques et les centres de documentation qui ne relèvent pas du CSPQ et qui, eux, continueront d'exister ?
- Transférer ces services à BANQ revient à annoncer leur potentielle disparition.

Les compressions budgétaires des dernières décennies ont amené plusieurs M/O à fermer leur service de bibliothèque et, dans plusieurs cas, à transférer cette activité à la Bibliothèque Cécile-Rouleau. L'amalgame que semble vouloir réaliser le gouvernement est pour le moins étonnant et démontre la méconnaissance des élus envers notre domaine d'activité. Souhaitons que ce raccourci intellectuel ne se concrétise pas. Non pas que BANQ ne soit pas en mesure de prendre en charge ces activités, mais bien que ce virage soit fait au bénéfice des clientèles desservies.

L'avenir de ces services demeure incertain, car peu importe la décision du gouvernement, un choix devra être fait. Souhaitons qu'il le soit en pensant aux employés de l'État qui méritent d'avoir accès à des services de bibliothèques à la hauteur de leurs besoins pour réaliser leurs mandats le plus efficacement possible.

Pour suivre l'évolution des travaux parlementaires liés au projet de loi 37 :

[\[www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-37-42-1.html\]](http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-37-42-1.html). ◆

## POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES SERVICES DE BIBLIOTHÈQUE DU CSPQ

### La Bibliothèque Cécile-Rouleau :

[\[www.bibliotheques.gouv.qc.ca/pour-les-employes-de-letat/la-bcr\]](http://www.bibliotheques.gouv.qc.ca/pour-les-employes-de-letat/la-bcr)

Catalogue CUBIQ : [\[www.cubiq.ribg.gouv.qc.ca\]](http://www.cubiq.ribg.gouv.qc.ca)

RIBG : [\[www.bibliotheques.gouv.qc.ca/pour-les-bibliotheques-gouvernementales/le-ribg\]](http://www.bibliotheques.gouv.qc.ca/pour-les-bibliotheques-gouvernementales/le-ribg)

<sup>1</sup> Mémoires déposés lors du mandat « Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 37. [\[www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CFP/mandats/Mandat-41989/memoires-deposes.html\]](http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CFP/mandats/Mandat-41989/memoires-deposes.html).